

DELIBERATION N° 166-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 16 septembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	ROSSI Angélique	FROMENT Thierry	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	FERREIRA Michel	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric
BLANC André	LAMOUR Jérôme	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
KAITANDJIAN Patrick	BONNIER Eric	JOUBERT Thierry	PERRIN Gilda
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	GRIET Bernard	BATTISTEL Marie-Noëlle
MAUROY Claude	CIOT Xavier	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
FAURE Philippe	FAYARD Adeline	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
PREVOT Fabienne	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
BRUGNERA Jean-Michel	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
GERBI Franck	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
ROBERT Philippe	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	FOGLIA Maxence
MASLO Raymond	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	THIBAUD David

Absents excusés représentés : MULYK Fabien (pouvoir à SERRE Emmanuel), SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), GONNORD Franck (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), DURAND Bernard (pouvoir à LAURENS Patrick), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 48
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de délégués votants : 58

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2025

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 est soumis au vote de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ **ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 10 juillet 2025.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 25 septembre 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT